

**PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU
D'UN MATERIAU PREVU A L'ARTICLE 5
DE L'ARRÊTE DU 21 NOVEMBRE 2002**

Valable 5 ans à partir de la date de délivrance

PROCES-VERBAL N° 21-02235 L

et 1 annexe de 4 pages

MATERIAU présenté par : SAINT CLAIR TEXTILES
415 Avenue de Savoie
38110 SAINT CLAIR DE LA TOUR
FRANCE

MARQUE COMMERCIALE : SUNBLOCK

DESCRIPTION SOMMAIRE : Tissu armure 100% polyester avec enduction PVC ignifugé dans la masse sur les 2 faces.
Masse surfacique nominale : 860 g/m² ± 10%
Epaisseur nominale : 0,68 mm ± 10%
Coloris : Various

RAPPORT D'ESSAI : N° 21-02235 E1V1 du 02 Juillet 2021

NATURE DES ESSAIS : Brûleur électrique

CLASSEMENT : **M 2**

DURABILITE du classement (Article 5 de l'annexe 2) : non limitée a priori.

Compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai annexé.

Ce document atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L.433-3 l'Ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016 relative au code de la consommation

NOTA : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essai annexé.

A Lyon, le 02 Juillet 2021



Olivier PALLAS
Ingénieur Tests et Essais